

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-FINLANDAISE



PRESENTATION DE LA CCFF ANNEE 2024

Chambre de Commerce
Franco-Finlandaise
Ranskalais-Suomalainen
Kauppakamari
83 avenue Charles de Gaulle
c/o Stora Enso
92200 Neuilly-sur-Seine
contact@ccff.fr
+33 (0)1 47 24 59 68

*La CCFF est un réseau
privilegié entre hommes et
femmes d'affaires français
et finlandais.*

LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-FINLANDAISE

Créée en 1923, la Chambre de Commerce Franco-Finlandaise a deux missions essentielles :

- ✓ L'animation de la communauté d'affaires franco-finlandaise
- ✓ L'appui aux entreprises françaises désireuses d'exporter ou d'investir en Finlande

La CCFF est composée de deux organismes, l'un à Paris et l'autre à Helsinki, chacun ayant ses fonctionnements et activités propres. La section française de la CCFF est actuellement présidée par M Peter ERIKSSON.

La CCFF est un lieu de rencontre privilégié entre hommes et femmes d'affaires français et finlandais ayant pour but de :

- ✓ Apporter un appui concret aux entreprises françaises dans leur approche du marché finlandais, en coopération avec des partenaires, en France et en Finlande
- ✓ Accueillir et orienter les demandes d'appui des entreprises finlandaises vers la France transmises par la section finlandaise
- ✓ Constituer un organe de représentation des intérêts d'affaires franco-finlandais
- ✓ Favoriser les contacts d'affaires entre membres autour d'événements ciblés
- ✓ Contribuer à toute initiative ou projet de nature à favoriser et développer les échanges économiques et culturels entre la France et la Finlande

La CCFF offre une variété de services :

- ✓ La fourniture d'informations économiques, juridiques et fiscales sur le marché finlandais (introductions, études de marchés, listes d'adresses, documentations...)
- ✓ La mise à disposition de services d'interprétariat et de traduction
- ✓ L'organisation de séminaires, de petits-déjeuners ou de déjeuners-débat sur des sujets d'intérêt commun entre les deux pays
- ✓ Le montage de manifestations culturelles ou sportives, permettant aux membres de se rencontrer dans un environnement plus large
- ✓ La publication d'un annuaire des membres, mis à jour tous les deux ans
- ✓ La gestion d'un site Internet (<http://www.ccff.fr>)